

**INTER-CLUBS SENIORS 1 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DES GOLFS
OCCITANIE - MEDITERRANEE
Règlement 2024**

• **ARTICLE 1 : Conditions d'accès**

- Les épreuves du circuit sont ouvertes aux joueuses et joueurs classés à la F.F.G. (< 34 rapporté à 30,4)
- Répondant aux exigences du statut amateur
- Conditions d'âge : 50 ans au jour de l'épreuve.
- **Licenciés dans un club de L'Occitanie – Méditerranée et membres d'une Association Sportive.**
- **Un joueur membre de plusieurs Associations ne peut concourir que pour le club qu'il représente**
- **Et où il a pris son adhésion A.S. Son choix devra être indiqué dès la première rencontre et applicable toute la saison.**
- Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition est **Obligatoire.**
(Réclamé par la FFG pour l'établissement de la licence).

• **ARTICLE 2 : Clubs engagés**

Clubs de la Ligue Occitanie, dûment homologués par la FFG, ayant donné leur accord écrit pour présenter au moins une équipe « Séniors 1 » conforme au présent règlement, d'au minimum 4 joueurs (ses).

• **ARTICLE 3 : Principe de la compétition**

Le circuit se déroulera en 2 phases qui se joueront de **février** à **novembre** 2024 selon un calendrier fixé en accord avec les Clubs organisateurs.

3.1) 1ère Phase

9 clubs organisateurs

13 clubs participants

5 rencontres selon tableau joint au présent règlement

3.2) Organisation du jeu

- **Deux divisions par club :**

- 1^{ère} série : Index de 0 à 16,4 - **Pas de dérogation d'index**
- 2^{ème} série : Index de 16,5 à 30,4

- Chaque capitaine disposera d'un quota de **14 joueurs et joueuses maximum** à répartir dans les 2 séries qui joueront le même jour sur le même terrain.

Chaque capitaine doit impérativement vérifier l'Adhésion A.S des joueurs (ses) qu'il inscrits.

3.3) Classements et formule de jeu

- Chaque rencontre donnera lieu à un classement par équipe calculé par l'addition des **8 meilleurs scores de chaque série :**
- **Les 4 meilleurs scores en Brut et les 4 meilleurs scores en Net de chaque série.**
- Le classement final, par série, de cette première phase se fera par l'addition des points marqués lors des 5 rencontres.
- Chaque rencontre ne sera validée qu'en cas de participation d'au minimum **2 clubs plus le club recevant.**
- La formule de jeu sera le **STABLEFORD INDIVIDUEL**
- Les Dames joueront des marques **ROUGES**
- Les Messieurs joueront des marques **JAUNES**

Départs en Shot Gun

3.4) 2ème Phase – Septembre et octobre 2023

A l'issue de la première phase, un classement général sera établi et **seules les 6 meilleures équipes de 1^{ère} et 2^{ème} Série, ainsi que la meilleure équipe de 1^osérie et de 2^{ème} série,** seront qualifiées directement pour la Finale **qui aura lieu sur terrain choisi au hasard en fonction des disponibilités. Ce terrain variera chaque année.**

Ce qui donnera 8 Équipes en Finale de 12 joueurs (ses) maximum

Cette Finale tiendra compte des résultats acquis lors de la 1ère phase à savoir :

Les points acquis en brut et en net à l'issue de la 5° rencontre.

En cas d'égalité pour les premiers seulement dans chaque série ou sur le général :

Le total brut de la Finale l'emporte en 1ère et 2ème série

Pour La Finale Chaque équipe devra aligner des joueurs (ses) qui auront participé au moins à 2 rencontres

• ARTICLE 4 : Inscriptions et droits d'engagement

4.1 – Droits d'Engagement

Chaque club versera la somme de **10€/joueurs (es) inscrits à payer le 30 juin par virement bancaire À l'ordre de l'AS du Golf de Saint Cyprien (cf. droit d'engagement joint) Ex : (2X10€=20€ 8X10€=80€ avec un maximum de 14 joueurs(es) =140€ // 16X10€=140€**

- **Les inscriptions se feront en ligne sur une plateforme dédiée** et cela 3 jours au plus tard avant la rencontre, selon le protocole défini en annexe (exemple le samedi soir pour le mardi).
- Il permet de générer une base de données où figurent les noms et coordonnées de licence de vos joueurs (ses) susceptibles de participer à l'ensemble des rencontres de Poule et ensuite à Finale.

Ce protocole facile d'accès vous permettra d'inscrire dans un premier temps un ensemble de joueurs (ses) et ainsi simplifier la procédure d'engagement et le choix de l'équipe à chacune des rencontres.

4.2 - Green-fee

Fixé à 51 € : Règlement obligatoirement en ligne du nombre de green-fee

4.3 - Repas :

Chaque capitaine recevant devra établir le menu avec le restaurateur

Les Clubs organisateurs, devront aviser les responsables seniors des équipes visiteuses par mail 8 jours avant la rencontre des conditions de réception :

- Prix du repas
- Heure de départ et
- Toute autre information utile au bon déroulement de la rencontre.

Les capitaines devront informer le club organisateur du nombre de repas prévisionnel 8 jours avant la rencontre, cela correspond, en général au nombre de joueurs prévisionnels.

Ils veilleront à l'attribution des départs les plus proches pour les capitaines responsables "Seniors" des clubs engagés.

4.3 – Droit de jeux :

3€ lors de chaque rencontre afin de faire une remise de prix après rencontre

• ARTICLE 5 : Dotation

A l'issue de la **Finale** le Classement par équipe désignera 3 **vainqueurs** :

- Un **trophée** sera remis à l'équipe **vainqueur en 1ère série**
- Un autre sera remis à l'équipe **vainqueur en 2ème série**
- Un **trophée SUPERCLUB** sera remis au club vainqueur au classement général.

ARTICLE 6 : Usage des voiturettes :

- Pour tous joueurs, l'usage des voiturettes est autorisé

ANNEXE

PROTOCOLE D'INSCRIPTION AUX INTERCLUBS SENIORS 1

Les Clubs engagés aux interclubs s'inscrivent sur la Plateforme "sudfrancegolf.com",
Via l'onglet « Inscription aux Circuits et Compétitions Occitanie Méditerranée »

1. Les capitaines reçoivent en retour avec leur N° de Club leur mot de passe
2. Ils enregistrent leur équipe :
 - N° de licence :
 - Nom : **uniquement la première lettre en majuscule**
 - Prénom : **uniquement la première lettre en majuscule**
 - Date de naissance :
 - Index : pris sur Extranet (le club a le code d'accès)
 - N° de Club :
 - Nom du Club :
 - *Abonné au club : oui ; non
 - AS Corpo : N° d'AS
 - N° téléphone :
 - Mail :

Ce qui leur permettra d'accéder à la liste des joueurs inscrits et de préparer leur sélection.

Les Capitaines par l'intermédiaire de leurs A.S informent les joueurs (ses) des dates des rencontres de leur poule et leur proposent de s'inscrire aux rencontres de leur choix sur des tableaux mis à leur disposition dans leur Club ou sur un tableau de sélection proposé par mail.

** Et en précisant le Statut d'Abonné dans le Club (ou pas) (En effet, un Abonné jouant dans son Club, ne réglera pas le Green Fee)*

3 jours avant la rencontre (soit le samedi pour le mardi), le capitaine pourra en ligne non seulement certifier la présence des joueurs sélectionnés, ou rectifier en remplaçant quelques éléments.

Le montant total de x green-fee sera acquitté par le capitaine par l'intermédiaire de son AS ou trésorier par carte bleue, uniquement, et correspondant aux joueurs engagés...

En cas de forfait reconnu et signalé, le Club prévenu : seul le montant correspondant au nombre de joueurs engagés et de l'export de la liste en ligne, ne sera débité que 2 jours après la rencontre.

Le Capitaine aura également la possibilité de remplacer en ligne le scratch par un autre joueur 1 jour avant l'établissement des cartes de jeux.